L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!

Lisez le journal numérique sur le site :
www.kefinafasso.com

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N°457 DU JEUDI 5 NOVEMBRE 2026 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Le Thermomètre P.3

Gouvernance et culte du résultat : Enquête sur le trio ministériel au sommet du mois d'octobre 2026



Dr Ousmane Kaba P.3



Lambanyi P.4



Subvention des médias P.5



Edito à vue d'Aigle

Vivement une Guinée unie et prospère !

Lors de son investiture, le 17 janvier dernier au Stade Général Lansana Conté de Nongo, en tant que nouveau président de la République de Guinée, Mamadi Doumbouya, en présence de ses homologues de Gambie, du Sénégal, de la Mauritanie, du Mali, de la Sierra-Léone, du Libéria, du Rwanda et du Gabon, a tenu un discours jugé rassembleur par bon nombre d'observateurs.
L'ancien Commandant du Groupement des Forces spéciales a dédié son mandat aux femmes et aux jeunes, deux couches qui occupent une place de choix dans son projet de société. Il n'a pas manqué de rappeler que la Guinée est une...

Médias P.4
Plusieurs équipements emportés dans les locaux de la RTG 2, à Boulbinet

Siguiri P.6
Radiation de 22 administrateurs pour orpaillage "illégal"

Vie de la nation P.2
Entre la ferveur des chiffres et la dureté du quotidien : La Guinée au miroir de ses paradoxes

Édito à vue d'aigle



Vivement une Guinée unie et prospère !

Lors de son investiture, le 17 janvier dernier au Stade Général Lansana Conté de Nongo, en tant que nouveau président de la République de Guinée, Mamadi Doumbouya, en présence de ses homologues de Gambie, du Sénégal, de la Mauritanie, du Mali, de la Sierra-Léone, du Libéria, du Rwanda et du Gabon, a tenu un discours jugé rassembleur par bon nombre d'observateurs.

L'ancien Commandant du Groupement des Forces spéciales a dédié son mandat aux femmes et aux jeunes, deux couches qui occupent une place de choix dans son projet de société. Il n'a pas manqué de rappeler que la Guinée est une et indivisible. Il a tendu sa main à toutes les filles et à tous les fils du pays pour une reconstruction nationale sur des bases solides et viables. Il a une nouvelle fois annoncé que l'ambitieux Programme Simandou 2040 s'exécutera, de bout en bout, dans l'intérêt exclusif des Guinéens de toutes les régions, de toutes les confessions religieuses, de toutes les communautés sans distinction aucune. Pour beaucoup, après cette investiture, les Guinéens, tous bords confondus, devraient désormais se ranger derrière le vainqueur de la présidentielle pour un premier septennat de toutes les attentes et de tous les espoirs.

Il faut rappeler qu'à sa prise de pouvoir le 5 septembre 2021, l'actuel locataire du Palais Mohammed V s'est résolument engagé dans la voie de la refondation de l'État et de la rectification institutionnelle. Cinq ans après, l'on constate avec bonheur, la mise en œuvre des réformes courageuses dans la plupart des secteurs de la vie nationale : tenue du procès des événements tragiques du 28 septembre 2009 ; organisation des assises nationales dans les communes de Conakry ; dans les préfectures et les ambassades à l'étranger ; mise en place d'un cadre de dialogue national permanent pour échanger autour des sujets d'intérêt national; ouverture de nombreux chantiers de construction d'infrastructures aux quatre coins du pays ; relance du mégaprojet Simandou, source de financement à l'ambitieux Programme Simandou 2040 ; organisation du scrutin référendaire et de l'élection présidentielle dans un climat de sérénité. L'heure doit être dorénavant à l'union sacrée pour remettre la Guinée sur les rails au triple plan politique, économique et social. Dame nature a doté la Guinée d'immenses richesses du sol et du sous-sol qui devraient être exploitées au profit de tous les Guinéens, sans distinction aucune. Vivement une Guinée unie et prospère.

Kèfina Diakité

L'Aigle Infos

Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018
Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée
E-mail : laigleinfosgn@gmail.com
Tél: (+224) 621 93 53 88
Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité
Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53
Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo
Rédacteur en Chef: Sékou Condé
Secrétaire Général de la Rédaction: Sammuel M'Bemba
Comité de Rédaction: Sammuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Ibrahima Bangoura
Stagiaire: Mamadou Oury Bah
Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub: Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50
Chef PAO: Ibrahima Bangoura
Imprimeur: Alseny Camara 628066445
Imprimerie: Imprimerie Lanyi
Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre
Mise en page: Ibrahima BANGOURA
Photographe: Moustapha Camara
Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Vie de la nation

Entre la ferveur des chiffres et la dureté du quotidien : La Guinée au miroir de ses paradoxes



Semaine du 29 octobre au 4 novembre 2026

Regarder la Guinée en cette première semaine de novembre 2026, c'est observer une nation au cœur d'un grand écart saisissant. D'un côté, le tableau macroéconomique affiché par les autorités brille de mille feux, porté par le souffle puissant du mégaprojet Simandou et des réformes de cadrage budgétaire. De l'autre, dans la poussière des quartiers de Conakry et la moite réalité de nos contrées de l'intérieur, le citoyen lambda continue de tirer le diable par la queue, cherchant désespérément l'impact de ces milliards dans son assiette quotidienne.

1. Sur le front économique : L'euphorie des chiffres face à l'épreuve du marché

Au cours de cette semaine du 29 octobre au 4 novembre, les salons feutrés des ministères et les commissions de l'Assemblée n'ont eu de mots que pour les courbes ascendantes. Les projections d'une croissance frôlant ou dépassant les 8 % font le bonheur des chancelleries et des technocrates. La clôture des derniers arbitrages budgétaires rectificatifs et l'alignement des partenaires financiers envoient un signal de fermeté institutionnelle indiscutable.

Mais la réalité sociale, elle, ne se nourrit pas d'indicateurs sur papier glacé. À Madina, à Kaloum comme à Cosa, l'inflation réelle continue de grignoter silencieusement le pouvoir d'achat. Le maintien des subventions sur les produits de première nécessité et le carburant — décision politique salutaire s'il en est pour éviter l'étincelle sociale — agit comme un palliatif provisoire, mais ne saurait masquer l'urgence : les Guinéens attendent que la souveraineté économique se traduise par des paniers de la ménagère moins lourds à financer et des emplois réels pour une jeunesse au chômage endémique.

2. Le paysage sociopolitique : Entre quête de sérénité et impératifs de refondation

Sur le plan socio-politique, les sept derniers jours ont confirmé la volonté du pouvoir central de garder fermement la main sur le gouvernail de la transition. Entre les ajustements au sein de l'appareil judiciaire, le renforcement des contrôles administratifs et la rigueur affichée dans la gestion des carrières de la fonction publique, l'État cherche à imposer une discipline d'acier.

Pourtant, la stabilité durable d'un pays ne repose pas uniquement sur la force du décret ou la rigueur de l'assainissement financier. Elle exige un espace de dialogue apaisé, une justice qui rassure sans distinction et une écoute attentive des détresses sociales. L'actualité de cette semaine nous rappelle combien le climat politique reste dépendant de la confiance mutuelle entre les gouvernants, la société civile et les acteurs de la cité.

L'œil de Kèfina : Le devoir de vérité

Il serait malhonnête de nier les efforts titanesques engagés pour doter enfin la Guinée d'infrastructures de souveraineté et d'une chaîne de valeur minérale digne de ce nom. Mais il serait tout aussi aveugle de croire que le développement peut se passer de l'Humain.

Simandou, les réformes fiscales et la rigueur de la solde sont des outils, non des fins en soi. La fin, la seule qui vaille aux yeux de l'histoire, reste le bien-être du peuple guinéen. En cette première semaine de novembre 2026, l'exigence reste la même : faire ruisseler la grandeur des projets d'État dans le quotidien de chaque foyer. C'est à ce prix, et à ce prix seulement, que la refondation tiendra toutes ses promesses.

Kèfina Diakité

Poursuites enclenchées par la CRIEF

Ce qu'en pense Dr Ben Youssouf Keita

Dans un entretien accordé à Mosaiqueguinee.com, Dr Ben Youssouf Keita a soutenu que les poursuites enclenchées par la CRIEF constituent une dynamique positive pour la Guinée et un moyen de dissuasion contre les détournements de deniers publics.

« C'est une dynamique positive qu'il faut encourager et saluer. Nous avions besoin de cela depuis longtemps. La chose la plus importante que tous les Guinéens doivent comprendre, c'est qu'il ne s'agit pas d'une chasse aux sorcières et que cette démarche n'est dirigée contre aucune personne ni aucune catégorie de cadres. Quel que soit votre niveau de responsabilité, le poste que vous occupez ou la régie dans laquelle vous travaillez, si vous avez touché à ce qui appartient au peuple, vous devez rendre compte. Il ne faut jamais confondre sa poche avec la caisse de l'État.

Le général Mamadi Doumbouya l'a dit avec fermeté : sa main ne tremblera pas face à la corruption. Dans ce combat, personne ne doit bénéficier d'une protection particulière. Ni les amitiés, ni les liens familiaux, ni la proximité avec lui ne doivent constituer un bouclier. Nous devons tous l'accompagner dans cette démarche. C'est précisément de cela dont la Guinée a besoin pour sortir du sous-développement. », a-t-il déclaré.

Le dernier développement concerne notamment le placement sous mandat de dépôt du directeur général de la Pharmacie centrale de Guinée (PCG-SA) et de plusieurs autres cadres, dans une affaire portant sur la gestion financière de cette entreprise publique.

Que vous inspire cette affaire ?

« *Vous savez, tant que les faits ne sont pas établis, il y a toujours la présomption d'innocence. Nous ne pouvons donc pas nous prononcer sur le cas de nos compatriotes qui se trouvent actuellement en difficulté dans cette affaire impliquant la Pharmacie centrale de Guinée.*

En revanche, nous pouvons nous prononcer sur le principe. Si vous vous rendez coupable de détournement, quel que soit le secteur concerné la santé, les mines ou l'administration, l'éducation, vous agissez contre la nation et freinez le développement du pays.

Imaginez un instant que les faits reprochés dans cette affaire soient établis. Ce serait encore plus grave, surtout lorsqu'on parle de médicaments destinés à soigner les populations. Si vous mettez en circulation des médicaments périmés ou de faux médicaments, vous commettez un acte criminel.

Si les accusations concernant notamment la livraison de médicaments périmés ou dont la date de péremption est très rapprochée sont établies, cela constituerait un facteur aggravant. La santé des populations ne doit jamais être sacrifiée au profit d'intérêts personnels. », a répondu Dr Ben Youssouf.

Certains observateurs estiment que ces interpellations envoient un signal fort aux gestionnaires des deniers publics. Pensez-vous que la peur de la CRIEF puisse contribuer à changer les comportements dans l'administration publique ?

« *Absolument ! Vous savez, comme le dit l'adage, un homme averti en vaut deux. Lorsque vous voyez votre collègue, qui a confondu sa poche avec la caisse de l'État, traîné devant la justice, et que vous êtes vous-mêmes appelé à gérer des ressources publiques, vous comprenez que si vous commettez les mêmes actes, vous risquez de subir le même sort. Cela doit nécessairement vous faire réfléchir.*

La justice et les sanctions ne servent pas uniquement à redresser ceux qui ont commis des fautes. Elles ont également une fonction préventive : elles doivent avertir ceux qui seraient tentés de commettre les mêmes infractions. Nous pensons donc que c'est une très bonne chose. C'est dissuasif. Celui qui, en connaissance de cause, décide malgré tout de passer à l'acte devra assumer les conséquences de ses choix et méritera les sanctions prévues par la loi. », a-t-il confié à Mosaiqueguinee.com.

Sadjo

Le Thermomètre

Gouvernance et culte du résultat : Enquête sur le trio ministériel au sommet du mois d'octobre 2026



Dans un contexte de refondation institutionnelle et de suivi rigoureux des contrats de performance fixés par le gouvernement de transition, le mois d'octobre 2026 s'est imposé comme une période d'arbitrages stratégiques et d'exécutions majeures. Au sein de l'appareil exécutif, plusieurs départements se sont illustrés par leur capacité à transformer les orientations politiques en résultats tangibles. À l'issue d'une analyse croisée des indicateurs de gestion, du suivi des réformes et de l'impact sur le terrain, trois figures ministérielles se détachent au sommet de l'action gouvernementale au cours du mois d'octobre : Mariama Ciré Sylla, Djenab Touré et Fana Soumah, dont la nomination le 26 octobre est venue concrétiser une exigence renouvelée de rigueur. Autopsie d'un mois de travail acharné.

1. Mariama Ciré Sylla (Économie, Finances et Budget) : La maîtrise des arbitrages et la rigueur budgétaire

Au cours du mois d'octobre 2026, le département de l'Économie, des Finances et du Budget a été la cheville ouvrière de la stabilité macroéconomique nationale. Sous la conduite de la ministre **Mariama Ciré Sylla**, ce secteur hautement stratégique a franchi plusieurs caps décisifs :
•Mobilisation et transparence des recettes : À la mi-octobre, les régies financières affichaient plus de **44 225 milliards de GNF** de recettes liquides mobilisées (près de 85 % des prévisions annuelles), témoignant d'une collecte optimisée malgré un contexte international exigeant.

•Assainissement des deniers publics : Le contrôle rigoureux du fichier de la solde de la fonction publique a permis de réaliser une économie substantielle de plus de **246 milliards de GNF**, démontrant une traque méthodique contre le gaspillage.

•Cap stratégique avec le PREFIP 2026-2030 : Le lancement de la feuille de route quinquennale du Programme de Réforme des Finances Publiques (PREFIP) est venu sceller une vision à long terme axée sur la digitalisation, le rendement fiscal et l'efficacité de la dépense publique.

2. Djenab Touré (Administration du Territoire et Décentralisation) : L'ancrage territorial et la relance des collectivités

Le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) constitue le thermomètre de la présence de l'État dans le pays profond. Durant le mois d'octobre, la ministre Djenab Touré s'est distinguée par une hyperactivité de terrain et un recadrage ferme de la chaîne de commandement local :
•Moralisation du commandement territorial : Évaluation continue des préfets, gouverneurs et sous-préfets à travers le pays, avec un accent particulier mis sur la neutralité administrative, la lutte contre l'absentéisme et la proximité avec les administrés.

•Dynamisation du développement local : Supervision rigoureuse de l'orientation des fonds d'appui aux collectivités (via l'ANAFIC) pour garantir la réalisation effective des infrastructures de base (forages, écoles, postes de santé).

•Prévention des tensions communautaires : Consolidation des mécanismes régionaux de dialogue et de gestion concertée du foncier, contribuant à maintenir le climat de paix sociale indispensable aux investissements publics et privés.

3. Fana Soumah (Information et Communication) : Un retour plébiscité et une exigence immédiate d'excellence

Marqué par le décret présidentiel du 26 octobre 2026, le retour de Fana Soumah aux responsabilités ministérielles a constitué l'un des événements majeurs de la fin du mois. Figure emblématique de la presse et serviteur chevronné de l'État, sa nomination a été accueillie comme un signal fort envoyé à l'ensemble du secteur de l'information :

•Un choix de compétence et d'intégrité : Reconnu pour son parcours irréprochable et sa connaissance intime des médias d'État, Fana Soumah a pris possession de ses fonctions avec une prise de parole axée sur la discipline, la ponctualité et la déontologie.

•L'impératif de modernisation : Dès ses premiers jours de prise en main du département, le ministre a fixé les priorités : accélération de la modernisation technique de la RTG, amélioration des conditions de travail des journalistes et couverture équitable du territoire national.

•La culture du résultat sans délai : Connu pour son intransigeance face au travail bâclé, Fana Soumah a immédiatement imprimé un rythme soutenu à ses équipes, rappelant que la communication publique doit être le miroir fidèle et rigoureux des ambitions de la nation.

Un trio au service de la Refondation
Qu'il s'agisse de la maîtrise financière de Mariama Ciré Sylla, de la poigne territoriale de Djenab Touré ou du souffle de rigueur apporté par la nomination de Fana Soumah le 26 octobre, ces trois figures ministérielles incarnent la quête de l'efficacité et du service rendu à la nation.

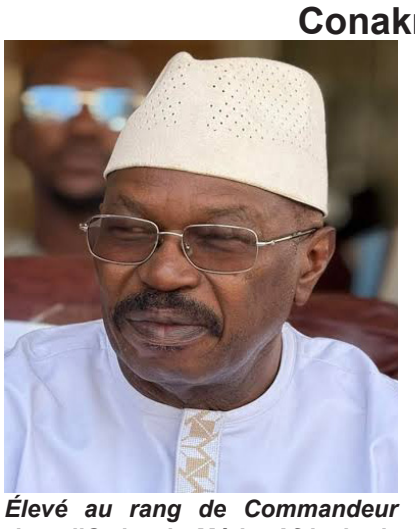
Leur action au cours de ce mois d'octobre 2026 démontre qu'une gouvernance axée sur le mérite et la compétence demeure la clé de voûte de la refondation institutionnelle.

Par la Rédaction

Lisez le journal numérique sur le site
KèfinaFasso
www.kefinafasso.com
Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Dr Ousmane Kaba

L'architecte de l'enseignement supérieur privé guinéen, du rêve de Conakry au rayonnement continental



Élevé au rang de Commandeur dans l'Ordre du Mérite Africain de l'Éducation par le Comité International d'Excellence (ICE) lors d'une cérémonie solennelle tenue à Conakry, le docteur Ousmane Kaba voit consacrer plus de trois décennies d'engagement pionnier. Fondateur de l'Université Kofi Annan de Guinée (UKAG) — première université privée du pays —, l'ancien ministre, économiste émérite et universitaire est aujourd'hui célébré sur la scène continentale. Retour sur la trajectoire d'un bâtisseur de savoirs, de l'émergence de son institution phare à la vision qu'il porte désormais pour l'éducation en Afrique et à l'ère de l'intelligence artificielle.

1. Les Origines d'une Ambition : L'homme, le cursus et la genèse de l'UKAG
Pour mesurer la portée du parcours du Dr Ousmane Kaba, il faut remonter aux origines d'un engagement intellectuel précoce. Économiste formé dans les meilleures académies françaises (diplômé d'un doctorat en sciences économiques et diplômé de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne), il a très tôt marié la haute gestion publique et l'enseignement.

Après avoir exercé d'importantes fonctions administratives et gouvernementales en Guinée — notamment en tant que conseiller à la Présidence, ministre de l'Économie et des Finances et ministre du Plan —, le docteur Ousmane Kaba fait le pari de la transmission. Au milieu des années 1990, alors que l'enseignement supérieur guinéen fait face à une saturation des structures publiques et à un manque criant d'infrastructures adaptées, il fonde en 1999 ce qui deviendra l'**Université Kofi Annan de Guinée (UKAG)**.

Ce qui n'était au départ qu'une initiative audacieuse s'est transformé en un empire éducatif. En baptisant son institution du nom de l'ancien Secrétaire général des Nations Unies et Prix Nobel de la Paix, le Dr Kaba ancrait dès l'origine son université dans une vocation d'excellence, d'ouverture sur le monde et de promotion du leadership africain.

2. Un impact majeur en Guinée : Pionnier et démocratiseur du savoir
Avant la création de l'UKAG, l'accès à un enseignement supérieur diversifié relevait du parcours du combattant en Guinée. L'initiative d'Ousmane Kaba a agi comme un véritable détonateur :
•Diversification de l'offre académique : Introduction de filières novatrices en sciences économiques, gestion, droit, ingénierie, sciences de la santé et nouvelles technologies.
•Modernisation des infrastructures : Construction de campus intégrés dotés de laboratoires modernes, de bibliothèques physiques et numériques et de centres de recherche de pointe.
•Modèle d'intégration professionnelle : Établissement de ponts constants entre le monde universitaire et le tissu économique national pour favoriser l'employabilité directe des diplômés.

En plus de 25 ans d'existence, l'Université Kofi Annan a formé plusieurs dizaines de milliers de cadres guinéens qui occupent aujourd'hui des fonctions stratégiques dans l'administration publique, les banques, les compagnies minières, la santé et l'entrepreneuriat privé.

3. Le Rayonnement Africain et International : De Conakry au continent
Si l'empreinte du Dr Ousmane Kaba est indélébile en Guinée, son impact s'étend au-delà des frontières nationales. L'UKAG s'est imposée au fil des ans comme une université à vocation panafricaine, accueillant des milliers d'étudiants venus de toute l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Mali, Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun, Tchad, Comores, etc.).
Cette stature internationale repose sur plusieurs leviers :
1.La reconnaissance académique : L'accréditation progressive de ses diplômes par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), garantissant une mobilité académique continentale.
2.Des partenariats universitaires globaux : L'établissement de conventions d'échanges et de doubles diplômes avec des institutions d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie.
3.Une vision pour la souveraineté intellectuelle : La conviction profonde que l'Afrique ne pourra transformer ses ressources et revendiquer sa place globale sans former ses propres experts sur son propre sol.
« *L'Afrique ne manque pas de potentiel ni d'ambitions pour son développement. Elle a juste besoin d'une jeunesse formée, ambitieuse, qui croit en elle, capable de transformer ses ambitions en capacité d'action* », rappelait le Dr Ousmane Kaba lors de sa récente distinction.

4. La consécration continentale et les défis de l'Éducation du XXIe siècle
Sa récente élévation au rang de Commandeur dans l'**Ordre du Mérite Africain de l'Éducation** matérialise la reconnaissance par ses pairs de ce combat de toute une vie. Mais pour l'universitaire, cette distinction n'est pas une fin en soi, elle est un appel à anticiper les mutations de demain.

Lors de son allocution de réception, Dr Ousmane Kaba a fixé les caps pour l'avenir de l'école africaine à l'ère du numérique et de l'**Intelligence Artificielle (IA)** :
•La transition vers l'IA et les compétences du futur : Adapter d'urgence les programmes académiques pour préparer la jeunesse aux métiers de demain sans sacrifier l'esprit critique et l'éthique intellectuelle.
•Le renforcement des compétences enseignantes : Former les corps professoraux aux nouvelles technologies et à la pédagogie numérique.
•L'investissement stratégique dans le capital humain : Convaincre les États africains de considérer l'éducation non pas comme une simple charge budgétaire, mais comme le premier investissement de souveraineté et de sécurité nationale.

L'héritage d'un bâtisseur de conscience

Au-delà des titres, des honneurs et des fonctions politiques qu'il a pu exercer par le passé, c'est dans les amphis et les laboratoires que réside l'œuvre la plus durable du Dr Ousmane Kaba.

En prouvant qu'il était possible d'édifier en Guinée une université privée de référence continentale, le fondateur de l'UKAG a ouvert la voie à une génération de décideurs et de chercheurs. Alors que l'Afrique fait face au défi titanesque de former sa jeunesse pour les décennies à venir, la trajectoire du docteur Ousmane Kaba rappelle que la véritable indépendance d'un peuple commence toujours sur les bancs de l'école.

Par la Rédaction

INTERVIEW

Lambanyi

La mairie veut accroître ses recettes de 30 à 100 milliards GNF en 2027 et 2028



La mairie de Lambanyi ambitionne d'améliorer considérablement ses recettes dans les prochaines années. C'est ce qu'a annoncé le Maire Baba Alimou Barry, lors d'un entretien. Mais pour y arriver, le premier responsable communal veut d'abord passer par la digitalisation de son administration à travers le recensement de sa population.

L'Aigleinfos : La commune de Lambanyi se penche déjà sur la modernisation de son administration. C'est dans ce cadre que vous avez convié les conseillers à une session extraordinaire. Quelles sont les grandes lignes de cette rencontre ?

Baba Alimou Barry : L'objectif de cette rencontre est de soumettre à l'appréciation du conseil communal un certain nombre de points importants. Le premier concerne le recensement exhaustif de tous les contribuables de la commune afin d'accroître notre capacité de mobilisation et de sécurisation des recettes.

L'un des principaux problèmes auxquels notre commune est confrontée reste la déperdition financière.

D'où la nécessité de soumettre cette question aux conseillers pour que nous puissions, ensemble, procéder au recensement de tous les contribuables. Le deuxième point concerne la digitalisation. Les autorités centrales ont engagé une nouvelle dynamique de modernisation de l'administration. À notre niveau, nous voulons également inscrire la commune de Lambanyi dans cette dynamique, à travers la digitalisation de nos services de recettes, mais aussi d'autres secteurs, notamment l'assainissement. L'objectif est d'améliorer l'efficacité de l'administration communale et de favoriser le développement de la commune.

L'Aigleinfos : Comment s'est déroulé le vote ?

Baba Alimou Barry : Nous sommes très satisfaits, parce que tous les points soumis à l'appréciation des conseillers ont été approuvés à l'unanimité. Il s'agit notamment de la création de certains services, du recensement des contribuables, de la digitalisation, de l'accroissement des recettes et de la modernisation des marchés.

Ces marchés représentent un enjeu très important pour les familles et les ménages qui y travaillent quotidiennement pour subvenir à leurs besoins. Je pense que l'ensemble des conseillers adhère à la vision que nous voulons impulser au niveau de l'exécutif communal. Nous sommes unis et déterminés à avancer dans cette direction.

L'Aigleinfos : Quelles sont vos prévisions à court terme ? Des recommandations ont-elles également été formulées ?

Baba Alimou Barry : Oui, des recommandations ont été formulées. Après la présentation de l'ordre du jour, celui-ci a été amendé par les conseillers. Nous avons la chance de travailler avec des conseillers pertinents, qui ont formulé des propositions intéressantes. Leurs amendements ont été pris en compte et discutés. Avec la modernisation, la digitalisation et le recensement exhaustif des contribuables, nous espérons atteindre 30 milliards de francs guinéens de recettes mobilisées en 2027. Nous nous projetons également sur un objectif de 100 à 128 milliards à l'horizon 2028, parce que nous estimons que ce potentiel existe. L'essentiel est de parvenir à sécuriser ces ressources et à encourager les contribuables à travers la transparence. C'est d'ailleurs l'une des principales orientations de notre démarche.

L'Aigleinfos : Les contribuables auront-ils la possibilité de vérifier effectivement l'utilisation de leurs contributions ?

Baba Alimou Barry : Tout contribuable pourra se rendre à la commune pour vérifier si les recettes qu'il a versées sont effectivement entrées dans les caisses de la collectivité. Nous pourrons également lui montrer comment cet argent est utilisé et dans quels secteurs il est investi. C'est justement l'une des raisons pour lesquelles nous voulons inscrire notre administration dans cette nouvelle dynamique de transparence.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur le Maire !

Baba Alimou Barry : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Médias

Plusieurs équipements emportés dans les locaux de la RTG 2, à Boulbinet



Des individus non identifiés se sont introduits dans les locaux de la RTG 2, dans la nuit du lundi 02 au mardi 03 novembre 2026. Ils ont réussi à emporter plusieurs équipements de cette chaîne sise à Boulbinet, dans la commune de Kaloum.

La directrice générale de la RTG, Makèmè Bamba, s'est par la suite rendue sur les lieux afin de constater les dégâts. « *Le premier constat montre que les individus ont emporté des équipements essentiels à notre fonctionnement. Ils ont d'abord brisé la baie vitrée située au niveau de la régie finale pour accéder à la salle du plateau. Sur place, ils ont emporté les quatre caméras robotisées ainsi que l'amplificateur de son qui se trouvait à proximité* », a-t-elle confié, tout en précisant que certains équipements n'ont cependant pas pu être emportés par les cambrioleurs. La Directrice a par ailleurs indiqué que les gendarmes chargés de la sécurité à l'entrée de la RTG 2 ont immédiatement alerté leur service d'investigation et que des agents enquêteurs ont également effectué le déplacement pour faire les premières constatations. Makèmè Bamba a rappelé que la chaîne a déjà été confrontée à des cas de vol, mais que jamais les auteurs n'étaient allés jusqu'à forcer les portes et briser les baies vitrées pour accéder aux équipements.

« *Ce n'est pas la première fois qu'il y a des vols à la RTG, mais c'est la première fois que des individus vont jusqu'à casser les baies vitrées, forcer les portes et s'introduire de cette manière dans nos installations. Je suis particulièrement étonnée qu'on puisse s'attaquer à des équipements qui servent à toute la nation. La RTG2 est suivie partout, notamment grâce à sa diffusion sur Canal+… La gendarmerie a déjà commencé son travail et nous espérons que l'enquête ira jusqu'au bout afin que les auteurs soient identifiés. Je ne comprends pas réellement l'intention derrière cet acte. Ces équipements ne suffisent pas, à eux seuls, à construire un studio, puisqu'ils doivent fonctionner avec d'autres matériels qui sont encore sur place* », a déclaré la Directrice générale de la RTG, Makèmè Bamba.

Sadjo

Lisez le journal numérique sur le site KèfinaFasso www.kefinafasso.com Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Exploitation minière à Siguiri

Le regard critique de Mamadou Oury Diallo

Dans une tribune intitulée ''Exploitation minière à Siguiri : Entre impératif écologique, rigueur administrative et amalgames géopolitiques'', Mamadou Oury Diallo, ancien journaliste président du Mouvement des Patriotes Libéraux, a cru devoir se prononcer sur ce sujet d'actualité.



« L'actualité récente en Haute-Guinée, particulièrement dans la préfecture de Siguiri, alimente les conversations et suscite parfois des interprétations hâtives. Entre la décision d'interdire l'orpaillage artisanal, le limogeage de 479 responsables de districts et quartiers, et la radiation de 22 administrateurs territoriaux par le président de la République, le Général Mamadi Doumbouya, le pouvoir central a posé un acte d'une sévérité inédite. Parallèlement, le départ massif d'orpailleurs ressortissants du Burkina Faso vers Bamako a donné lieu à des narratifs complaisants, suggérant une vague d'expulsions ciblées ou xénophobes. Une analyse objective des faits impose de dissocier le bruit ambiant des réseaux sociaux de la réalité juridique, environnementale et administrative du dossier.

Une décision ancrée dans la légalité et la souveraineté de l'État

Sur le plan strictement juridique, l'action du gouvernement guinéen s'inscrit pleinement dans le cadre du Code minier et du Code de l'environnement de la République de Guinée. La régulation, voire la suspension temporaire ou définitive des activités minières artisanales lorsqu'elles menacent l'ordre public ou la salubrité publique, relève des prérogatives régaliennes fondamentales de tout État souverain.

La légitimité de cette mesure repose sur un constat alarmant : la dégradation accélérée du bassin versant du fleuve Niger et des terres agricoles de la région de Siguiri. L'usage incontrôlé de produits chimiques hautement toxiques, à commencer par le cyanure et le mercure, pour l'extraction et le traitement de l'or artisanal, constitue un danger sanitaire immédiat pour les populations riveraines et une catastrophe écologique irrémédiable pour les générations futures.

L'exode des orpailleurs : un amalgame à déconstruire

Pour l'observateur non averti, la coïncidence entre la décision d'interdiction et les mouvements de population transfrontaliers a pu prêter à confusion. Il est crucial de rétablir la vérité des faits : le départ des ressortissants burkinabè vers le Mali ou leur pays d'origine ne résulte nullement d'un arrêté d'expulsion visant une nationalité spécifique, mais bien des conséquences économiques mécaniques de l'arrêt des activités d'extraction. Cette problématique d'exploitation nocive dépasse d'ailleurs largement les frontières guinéennes.

Pour preuve, le président de la transition burkinabè lui-même, le capitaine Ibrahim Traoré, dénonçait publiquement dans une récente intervention les ravages causés par certains de ses propres compatriotes utilisant du cyanure dans les sites d'orpaillage au Burkina Faso. Cette prise de parole du chef de l'État burkinabè illustre parfaitement qu'il ne s'agit en aucun cas d'un différend nationaliste ou d'une stigmatisation des citoyens d'un pays voisin, mais d'un combat continental et partagé contre un mode d'exploitation destructeur.

Sanctionner la gouvernance locale : le signal de la responsabilité

La sanction sans précédent infligée à l'appareil administratif local (22 administrateurs territoriaux radiés et 479 chefs de districts et quartiers démis de leurs fonctions) démontre que la réponse de l'État vise d'abord des défaillances internes. Ces mesures disciplinaires viennent réprimer la complicité, la tolérance passive ou le laissez-faire d'autorités locales ayant fermé les yeux sur des pratiques illégales et polluantes au détriment de l'intérêt général. En assainissant la chaîne de commandement territorial, le gouvernement entend rappeler une règle simple : la responsabilité de la protection de l'environnement et de la santé publique commence au cœur même des institutions de l'État.

La décision des autorités à Siguiri ne saurait être réduite à une simple opération sécuritaire ou à un contentieux migratoire. Elle répond à un impératif de préservation de l'écosystème guinéen et de santé publique. En recadrant le débat autour de ses enjeux réels, la lutte contre la pollution au cyanure et la défaillance des cadres administratifs, la Guinée rappelle que la souveraineté environnementale ne se négocie pas. », a écrit Mamadou Oury DIALLO.

Une synthèse de Sadjo

Subvention des médias

Amadou Tham Camara sollicite 15 milliards GNF

Le président de la Fédération patronale des associations professionnelles de presse de Guinée (FAPA-GUI), Amadou Tham Camara, plaide pour une revalorisation substantielle de la subvention annuelle accordée aux médias privés. Il souhaite que cette enveloppe, figée à 3 milliards de francs guinéens depuis près de deux décennies, soit portée à 15 milliards GNF dans la loi de finances initiale de 2027.



Cette demande a été formulée vendredi 30 octobre 2026, à Kaloum, lors de la présentation officielle de son bureau au président de la Haute Autorité de la Communication (HAC), au siège de l'institution.

Au cours des échanges, le président de la FAPA-GUI a dressé un tableau préoccupant de la situation des entreprises de presse. Il a évoqué la lourdeur des charges fiscales et sociales, le faible accès au financement bancaire, l'insuffisance des recettes publicitaires ainsi que la concurrence de plus en plus féroce des plateformes numériques internationales.

« *Les entreprises de presse créent des emplois, elles investissent dans les équipements, forment des ressources humaines et participent à la vitalité de notre économie nationale. Cependant, elles restent confrontées à des difficultés structurelles qui compromettent leur développement* », a expliqué Amadou Tham Camara.

Face à ce constat, il a sollicité l'accompagnement de la HAC pour favoriser une fiscalité adaptée au secteur, faciliter l'accès au financement et encourager les partenariats commerciaux entre les entreprises de presse et les grandes sociétés opérant en Guinée.

Le patron de presse a également invité les autorités publiques à renforcer leur communication à travers les médias privés, tout en encourageant les entreprises à suivre la même démarche, afin de soutenir un écosystème médiatique viable.

Revenant sur la question centrale de la subvention publique, le président de la FAPA-GUI a rappelé que son montant est resté inchangé depuis 18 ans, malgré l'inflation, l'élargissement du paysage médiatique et l'augmentation des charges des entreprises.

« *Depuis 18 ans, le montant de la subvention aux médias privés est gelé à 3 milliards. C'est pourquoi, Monsieur le Président de la Haute Autorité de la Communication, nous comptons sur votre appui pour que la subvention soit fixée désormais à 15 milliards dans la loi de finances initiale de 2027* », a-t-il plaidé.

Le responsable de la FAPA-GUI a par ailleurs salué la démarche de la HAC dans le cadre de l'assainissement de la corporation. Il a exprimé la volonté de son organisation de travailler aux côtés de l'instance de régulation dans le processus d'assainissement du paysage médiatique guinéen.

« *Monsieur le Président, vous pouvez compter sur notre collaboration franche sur le travail d'assainissement de la corporation* », a-t-il déclaré.

De son côté, le président de la HAC, Boubacar Yacine Diallo, a exprimé sa satisfaction à l'égard de cette initiative, qu'il considère à la fois comme un privilège et un engagement.

« Privilège d'autant plus que ce sont des patrons de presse, généralement présidents d'association de presse, qui ont décidé d'unifier leurs efforts, leurs moyens pour se constituer en une équipe patronale », a-t-il souligné.

Poursuivant son intervention, le président de la HAC a souligné l'importance de cette nouvelle structure dans le renforcement des relations entre l'institution de régulation et les organisations professionnelles de presse.

« *Je considère déjà cette équipe comme un interlocuteur privilégié de la Haute Autorité de la Communication, ceux qui facilitent entre autres la communication, les relations entre notre institution et le patronat et derrière chacune des associations, étant entendu que nous avons des chantiers en commun. Le premier chantier consiste à assainir les rangs de la presse, le rang des journalistes, mais également le rang des médias. Il n'y a pas de journaliste sans médias et il n'y a pas de médias sans journaliste. Donc, on ne peut pas assainir un secteur et ignorer l'autre* », a-t-il expliqué.

Abordant la question de la subvention accordée par l'État à la presse privée, Boubacar Yacine Diallo a également insisté sur les difficultés liées à sa répartition, tout en mettant en avant la nécessité d'adapter le cadre législatif aux réalités du secteur médiatique.

« *Et ensuite, nous avons en partage la subvention que l'État accorde à la presse privée. Ils le savent, nous avons très souvent beaucoup de difficultés à répartir cette subvention parce que, malheureusement en Guinée, la plupart des journalistes sont devenus par extraordinaire patrons alors qu'ils sont seuls. Je pense et je souhaite que la législation en cours d'évolution prenne en charge cette dimension pour faire en sorte que ceux qui créent des médias soient de véritables patrons. Parce que quand on est un patron, on a des salariés, on a des charges, vous le savez. Et donc, troisième chantier que nous avons en commun, c'est de contribuer à l'adéquation des lois aux nouvelles technologies de l'information. Aujourd'hui, si nous ne prenons pas garde, la presse traditionnelle va succomber et pourrait laisser la place publique aux yeux de non-professionnels qui ont acquis de la notoriété sur la toile* », a-t-il averti.

Le président de la HAC a, par ailleurs, appelé à une synergie d'actions entre la fédération patronale, l'instance de régulation et les organisations patronales, afin de favoriser la protection et la pérennisation des médias légalement établis face aux nouvelles formes de concurrence dans l'espace numérique, qu'il juge déloyales.

« *Donc cette fédération accompagnée de la HAC et du patronat devrait aider les médias régulièrement installés qui remplissent les critères, les conditions fixées par la loi, pour leur permettre de résister à la concurrence déloyale. Parce que c'est une concurrence déloyale qui s'est établie au détriment de la presse traditionnelle régulièrement établie. Donc je voudrais ensuite dire avec engagement, comme je le disais tout à l'heure, notre institution se tient aux côtés de la fédération patronale pour l'aider à marcher et plus tard à l'aider à prendre son envol et puis après, lorsqu'elle redescendra, ce sera sur ses propres jambes* », a-t-il conclu.

Il faut rappeler que depuis 2008, à l'avènement de la transition dirigée par le Capitaine Moussa Dadis Camara, la subvention accordée aux médias n'a jamais augmentée malgré la prolifération des organes de presse.

Samuel Demba. D

Mme Djenab Touré au MATD

Un parcours d'exigence, de réformes et de rigueur au cœur de la gouvernance locale



Dans l'appareil institutionnel de la transition guinéenne, le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) constitue sans conteste la cheville ouvrière de l'ancrage de l'État dans les régions, de la modernisation administrative et de la cohésion sociale. Depuis son accession à la tête de ce département stratégique jusqu'à ce début du mois de novembre 2026, Madame Djenab Touré a imposé une méthode fondée sur la discipline, la proximité avec le terrain et l'efficacité opérationnelle. Retour d'investigation sur la trajectoire d'une administratrice chevronnée et bilan de ses réformes phares au service de la nation.

1. Une trajectoire forgée à l'école de la rigueur et de la compétence

L'ascension de Mme Djenab Touré au sommet de l'administration publique guinéenne ne relève pas du hasard. Juriste et administratrice de formation, forte d'une longue expérience dans la gestion des processus électoraux, la prévention des conflits et la gouvernance territoriale, elle s'est très tôt forgé la réputation d'une travailleuse méticuleuse et intransigeante sur les principes du service public.

Avant son entrée au gouvernement au poste de ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, elle s'était déjà illustrée par sa connaissance fine des rouages institutionnels du pays et sa capacité à conduire des réformes complexes sans céder aux pressions politiques. Sa nomination à la tête du MATD est apparue comme la concrétisation d'un choix de compétence technique et d'impartialité administrative.

2. Assainissement et moralisation du commandement territorial

Dès sa prise de fonction, Mme Djenab Touré a placé la réorganisation de la chaîne d'autorité administrative au centre de ses priorités. Partant du constat que l'administration territoriale souffrait parfois de dysfonctionnements, de retards d'exécution et d'un manque de suivi, la ministre a engagé des réformes d'envergure :

. Évaluation rigoureuse des cadres territoriaux : Mise en place de contrats de performance et de critères d'évaluation clairs pour les gouverneurs, préfets et sous-préfets à travers le pays.

. Lutte contre le laisser-aller : Recadrage ferme de l'éthique professionnelle des représentants de l'État dans les régions, garantissant la neutralité administrative et le respect de la légalité.

. Modernisation des services d'état civil : Accélération de la numérisation des registres civils, un projet fondamental pour doter la Guinée d'un fichier de population sécurisé et moderne.

« *L'administration territoriale n'est pas un privilège de pouvoir, mais un instrument d'accès au service public pour chaque citoyen, où qu'il se trouve sur le territoire national* », martèle-t-elle régulièrement lors de ses missions d'inspection.

3. Décentralisation et développement local : Donner du pouvoir aux collectivités

L'un des accomplissements majeurs de la gestion de Mme Djenab Touré réside dans la redynamisation des collectivités locales. Consciente que le développement durable du pays passe par les communes russes et urbaines, elle a œuvré pour une réelle autonomisation financière et technique des collectivités :

1.Transfert effectif de compétences et de ressources : Renforcement des mécanismes d'appui financier aux communes via l'Agence Nationale de Financement des Collectivités (ANAFIC), permettant la réalisation d'infrastructures de base (écoles, postes de santé, forages).

2.Encadrement des délégations spéciales : Supervision rigoureuse de la gestion des affaires communales pour prévenir les détournements de fonds et garantir que les investissements profitent directement aux populations locales.
3.Prévention et gestion des conflits communautaires : Mise en place de cadres de concertation préfectoraux et régionaux pour prévenir les tensions foncières et pastorales avant qu'elles ne dégénèrent.

4. Bilan au 6 novembre 2026 : La marque d'un leadership féminin affirmé

Au 6 novembre 2026, l'action de Madame Djenab Touré se traduit par des avancées concrètes saluées tant par les observateurs nationaux que par les partenaires au développement :

. Un maillage territorial renforcé : Une présence étatique plus réactive et mieux structurée dans l'ensemble des 33 préfectures et des gouvernorats.

. Une meilleure gouvernance environnementale locale : Implication directe des autorités territoriales dans la lutte contre le déboisement sauvage, la préservation des cours d'eau et l'assainissement urbain.

. Une voix d'autorité et d'apaisement : Sa capacité à maintenir un dialogue constant avec les acteurs de la société civile, les chefs traditionnels et les leaders communautaires a permis de préserver la paix sociale dans plusieurs zones à risque.

Un modèle de gouvernance au service de la Refondation

Par son parcours irréprochable, sa rigueur de gestion et sa maîtrise des enjeux de décentralisation, Madame Djenab Touré s'est imposée comme l'une des figures clés de la refondation institutionnelle en Guinée. Son passage au Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation démontre que la fermeté administrative, lorsqu'elle est combinée à une vision stratégique du développement local, reste le moteur le plus efficace pour rapprocher l'État de ses citoyens et bâtir des institutions fortes et pérennes.

Par la Rédaction

Conakry

Le gouvernement lance la réhabilitation environnementale de la décharge de Dar-es-Salam

La page de la décharge de Dar-es-Salam est désormais tournée. Le gouvernement a lancé lundi, 02 novembre 2026, le projet de réhabilitation environnementale de cette ancienne décharge située en plein cœur de Conakry, dans la commune de Gbessia. La cérémonie a été présidée par le Premier ministre, Amadou Oury Bah.



Le projet est porté par le ministère de l'Assainissement, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures, dirigé par Aboubacar Camara. Il vise notamment à réhabiliter cette zone et à lui donner une nouvelle image, après plusieurs années marquées par les conséquences environnementales et sanitaires liées à l'exploitation de la décharge.

Le ministre Aboubacar Camara est revenu sur le dernier drame survenu sur le site et a adressé ses condoléances aux familles des victimes.

« *Ce drame, après tant d'autres au fil des années, restera gravé dans notre mémoire collective. En cet instant solennel, je renouvelle, au nom de mon département, notre profonde compassion aux familles des victimes, notre solidarité aux sinistrés et nos pensées aux blessés. Que les disparus reposent en paix* », a-t-il déclaré.

Selon le ministre, la décharge a accumulé, durant près de trois décennies, plus de 9 millions de mètres cubes de déchets, soit environ 7,2 millions de tonnes, sur une superficie de 280 000 mètres carrés.

Le ministre indique que le site aurait rejeté dans l'atmosphère quelque 250 000 tonnes de méthane, soit l'équivalent de 6 millions de tonnes de CO2. Selon les estimations évoquées par le ministre, entre 150 000 et 250 000 personnes vivaient quotidiennement à moins de deux kilomètres de la décharge.

« *Près d'un demi-million de personnes, en 25 ans, ont subi les fumées des incendies, les gaz du massif, les mouches et les rongeurs. Des milliers de bronchites et d'asthmes chroniques, des nourrissons nés avec un faible poids, des récupérateurs à la santé brisée...* », a déclaré le ministre.

Pour Aboubacar Camara, la fermeture de ce site, sur instruction du président de la République, met fin à une situation aux conséquences écologiques, sanitaires et environnementales importantes.

« *Il vient de sauver des vies qui ne porteront jamais son nom parce qu'elles ne sauront jamais qu'elles ont été sauvées. Il vient de rétablir une dignité que nous tous, habitants de cette capitale, avions fini par ne plus espérer. Dar-es-Salam était devenue une honte nationale, il faut le dire. Quels que soient les efforts consentis pour assainir Conakry, tant que cette décharge demeurait ouverte, rien n'avait d'impact* », a renchéri le ministre.

Le projet prévoit la fermeture et la réhabilitation de la décharge, qui s'étend sur 280 000 mètres carrés. Les travaux comprennent notamment l'aménagement d'un parc urbain végétalisé, la couverture et l'étagement du site, ainsi que la mise en place d'un système de drainage, de captage et de traitement des gaz. L'objectif est de réduire les risques d'éboulement, d'incendie et de nouvelles pollutions, tout en transformant progressivement cet ancien site de déchets en un espace accessible aux populations.

« *Pour la première fois à Conakry, on pourra dire à sa famille, un week-end : allons nous promener et prendre de l'air au parc, là où s'élevait une montagne de déchets* », a lancé le ministre.

Le Premier ministre, Amadou Oury Bah, a pris l'engagement de suivre personnellement l'exécution du projet de réhabilitation environnementale de la décharge de Dar-es-Salam.

Dans son discours, le chef du gouvernement a d'abord rendu hommage aux victimes et présenté les condoléances de l'État à leurs proches. « *Je m'incline devant la mémoire des victimes des drames successifs survenus sur ce site, pour présenter les condoléances du gouvernement à leurs familles et à toutes les personnes éprouvées. J'exprime notre profonde compassion et notre solidarité. Honorer leur mémoire nous oblige à traiter les dangers auxquels les habitants restent exposés* », a-t-il déclaré.

Amadou Oury Bah a expliqué que le projet prévoit la sécurisation de la décharge, la réduction des nuisances et sa transformation progressive en un espace urbain végétalisé. Selon lui, cette réhabilitation doit permettre aux habitants de bénéficier d'un environnement plus sûr et plus salubre.

Le Premier ministre a également insisté sur les exigences techniques du chantier, notamment la stabilité du site, la gestion des eaux polluées et les émissions de gaz. Il a demandé aux départements concernés et aux autorités locales d'assurer une coordination efficace ainsi qu'un suivi régulier des travaux.

« *En collaboration avec M. Ousmane Doumbouya, conseiller du président de la République, et le ministre de l'Assainissement, je suivrai personnellement l'exécution de ce projet. J'exercerai pleinement mes responsabilités de contrôle* », a-t-il assuré.

S'adressant aux habitants de Dar-es-Salam et des quartiers environnants, le chef du gouvernement a promis que leurs préoccupations seraient prises en compte. Il a également évoqué un accompagnement adapté pour les familles dont les logements ou les moyens d'existence seraient affectés par les mesures de protection.

Financé et réalisé avec la contribution de Winning International Group, le projet ambitionne de donner une nouvelle vocation à cet ancien site de décharge. Pour Amadou Oury Bah, l'objectif est de transformer ce lieu, qui a endeuillé plusieurs familles pendant des décennies, en un espace de vie, de convivialité et de loisirs au bénéfice des populations.

Samuel Demba. D

Lisez le journal numérique sur le site KèfinaFasso www.kefinafasso.com Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Téléphonie

Mamy Diaby prend les rênes de Areeba Guinée

Le mercredi 4 novembre 2026, Mamy Diaby, nouveau directeur général d'Areeba Guinée SA, a officiellement pris ses fonctions au siège de la société, à Coléah, en présence des proches du nouveau DG, des cadres du ministère de la Communication et des responsables de l'entreprise.



« *Je demeure conscient que cette confiance est un appel au travail sans faille, à l'engagement patriotique permanent. Je ferai tout pour la mériter, avec la grâce de Dieu et, je l'espère, le soutien constant de mes équipes* », a déclaré Mamy Diaby, nouveau DG de Areeba Guinée.

A propos des difficultés auxquelles Areeba Guinée est actuellement confrontée, il dira ceci : « *Nous sommes confrontés à un manque d'investissement technologique, à la baisse des marges sur les services classiques ou traditionnels, comme la voix, à des problèmes de trésorerie, à une concurrence accrue et à des crises opérationnelles qui ont parfois perturbé la qualité de nos services, mais aussi la confiance de nos clients. Malgré les efforts constants consentis par chacun d'entre vous, les derniers résultats financiers montrent que notre entreprise est fragile et que le modèle actuel ne fonctionne plus. Rester immobile ou se contenter d'ajustements mineurs ou marginaux mettrait davantage en danger l'avenir de la société.*

C'est pour cette raison que nous devons agir avec courage et lucidité »

Il présentera à cette occasion un plan stratégique de restructuration profonde et globale de la société reposant sur cinq piliers.

« *Le premier pilier : la rationalisation des coûts opérationnels. Il s'agira de rationaliser les coûts opérationnels pour retrouver rapidement une marge de manœuvre financière, et donc éviter la faillite immédiate ainsi que la fermeture du réseau. Le deuxième pilier : la stabilisation des opérations et de la technique. L'infrastructure réseau est notre cœur de métier. Sans un réseau stable, fiable, performant et résilient, aucune campagne marketing n'est possible. Le troisième pilier : le recentrage des investissements. Nous allons recentrer les investissements sur les activités à forte valeur ajoutée, notamment le développement des infrastructures clés, les technologies de demain et l'amélioration de l'expérience client numérique. Le quatrième pilier : le renforcement de la riposte commerciale et de la rétention. Face à une concurrence agressive, il faut d'abord stabiliser notre base de clients existants avant de chercher à conquérir de nouveaux marchés. Le cinquième et dernier pilier : la transformation et la pérennisation de l'entreprise. Nous allons conduire cette transformation dans la durée, notamment en redéfinissant notre modèle d'affaires pour l'avenir. Chers collaborateurs, je serai franc avec vous. Cette transformation exigera des efforts partagés et entraînera des changements importants dans nos méthodes de travail et dans notre organisation humaine. (…).*

Notre priorité sera d'accompagner chaque collaborateur face aux mutations à venir. La restructuration n'est pas un objectif en soi. Elle constitue un passage obligatoire pour assurer notre survie, puis notre relance. Nous disposons d'actifs précieux, d'un réseau étendu, d'une base clientèle et, surtout, d'un capital de compétences exceptionnel au sein de l'entreprise »

Sadjo

Siguiri

Radiation de 22 administrateurs pour orpaillage "illégal"

Le mardi 3 novembre 2026, le président de la République, Mamadi Doumbouya, a pris un décret portant radiation de plusieurs administrateurs territoriaux en service dans la région administrative de Siguiri.

Ces responsables sont radiés des effectifs de la Fonction publique et des Forces de défense et de sécurité pour avoir favorisé la pratique de l'orpaillage illégal et clandestin, ainsi que l'exploitation artisanale et semi-artisanale de l'or. Il leur est reproché également d'avoir favorisé la dégradation de l'environnement, la destruction des terres cultivables, des ressources en eau, des ressources halieutiques, de la faune et de la flore dans la région administrative de Siguiri.

Les administrateurs radiés sont :

•Colonel Fadjimba Mara, préfet de Siguiri, matricule 17493G ;
•Capitaine de police Mohamed Lamine Keita, préfet par intérim de Kintinian, matricule 279756F ;
•Capitaine de police Sory Camara, préfet par intérim de Siguirini, matricule 279662L ;
•Mamy Camara, sous-préfet de Maléah, matricule 320270J ;
•Commandant Fodé Isaac Camara, sous-préfet de Niagassola, matricule 20124AG ;
•Naman Kourouma, sous-préfet de Kiniebakoura, matricule 214129V ;
•Lieutenant-colonel Pepe Doualamou, sous-préfet de Banko, matricule 17053AG ;
•Abou Kanté, sous-préfet de Norassoba, matricule 237442C ;
•Amidou Cissé, sous-préfet de Niandankoro, matricule 306138P ;
•Djanko Camara, sous-préfet de Noukounkan, matricule 333981G ;
•Sous-lieutenant Ibrahima 2 Camara, préfet par intérim de Doko, matricule 304481AG ;
•Lieutenant Moussa Oularé, sous-préfet de Franwalia, matricule 24314AG ;
•Lansana Abdoulaye Kourouma, sous-préfet de Didi, matricule 249853X ;
•Sous-lieutenant Roger Lamah, sous-préfet de Kouremalé, matricule 28649GN ;
•Lancei Kourouma, sous-préfet de Tomba Kansa, matricule 237399N ;
•Baba Sidibé, sous-préfet de Tomboni, matricule 271532T ;
•Lieutenant-colonel Moussa Diakité, sous-préfet de Fidako, matricule 19519AG ;
•Morlaye Soumah, sous-préfet de Diomabana, matricule 240927Y ;
•Djiba Condé, sous-préfet de Mignanda, matricule 244222K ;
•Almamy Konaté, sous-lieutenant en service à Koumandianbougou, matricule 301788F ;
•Lieutenant-colonel Issiaga Yaradouno, sous-préfet de Naboun, matricule 165221AG ;
•Aliou Camara, préfet par intérim de Djalakoro, matricule 246503L.

La ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, le ministre délégué à la Présidence chargé de la Défense nationale, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, la ministre de l'Emploi, du Travail et de la Protection sociale, ainsi que le ministre de la Modernisation de l'administration et de la Fonction publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de cette décision.

Sadjo

Siguiri à l'épreuve de la ruée vers l'or

Enquête sur un drame écologique et humain aux portes du Mandén

Sous la poussière rouge de la Haute-Guinée, la terre se meurt en silence. À Siguiri, berceau historique du grand Mandén, l'orpaillage traditionnel a laissé place à une exploitation artisanale semi-mécanisée, incontrôlée et destructrice. Entre cours d'eau empoisonnés au mercure et au cyanure, cratères béants, déboisement massif et crises sanitaires, la préfecture s'enfonce dans une crise environnementale majeure. Alors que ce fléau transcende les frontières et attire des milliers d'orpailleurs issus de toute la sous-région, l'urgence d'une régulation stricte s'impose — loin de tout amalgame avec la fraternité historique qui lie la Guinée à ses nations voisines.

1. La terre balafrée : Le massacre écologique des sols et des forêts

À quelques kilomètres du centre-ville de Siguiri, le paysage autrefois verdoyant de la savane guinéenne cède la place à un décor lunaire.

Des localités comme Bouré, Kintinian, Franwalia ou Maleah portent les stigmates d'une exploitation minière devenue incontrôlable. L'introduction massive d'engins lourds — pelles mécaniques, concasseurs et cracheuses — a décuplé la vitesse de destruction des écosystèmes :
•**Déforestation incontrôlée :** Des milliers d'hectares de forêts couvertes et de terres agricoles fertiles sont rasés chaque année pour céder la place à des mines d'or de surface.
•**Érosion et cratères abandonnés :** Les orpailleurs creusent des puits et des tranchées profondes de plusieurs dizaines de mètres. Une fois le filon épuisé, les sites sont abandonnés sans aucune réhabilitation, devenant des pièges mortels pour les populations et le bétail lors des pluies.
•**Destruction de la faune et de la flore :** Les habitats naturels sont détruits, entraînant la disparition progressive de la faune locale et la désertification précoce de la région.

2. Le poison silencieux : Alerte sur le Niger et les nappes phréatiques

Le drame le plus grave de cette exploitation anarchique reste la contamination chimique des ressources en eau. Pour séparer l'or de la roche ou du sable, l'utilisation de produits toxiques hautement nocifs — le mercure et le cyanure — s'est généralisée dans l'informel.

Produit chimique	Usage minier	Impact environnemental & sanitaire
Mercure	Amalgamation des pépites et de la poussière d'or	Contamination irréversible des cours d'eau, accumulation dans les poissons, troubles neurologiques graves.
Cyanure	Lixiviation chimique des résidus rocheux	Haute toxicité aiguë pour les organismes aquatiques et destruction de la biodiversité fluviale.

Le fleuve Niger et ses affluents (notamment la rivière Tinkisso), véritables artères vitales de la région, paient un tribut lourd. Le dragage sauvage dans le lit des fleuves modifie le cours de l'eau, provoque un envasement massif et déverse des tonnes de résidus toxiques dans le bassin. L'eau potable devient rare, et la consommation de poissons issus de ces zones expose les riverains à un empoisonnement à petit feu.

3. Une crise sanitaire et sociale préoccupante

Sur le plan humain, l'orpaillage anarchique transforme Siguiri en une zone de vulnérabilité sanitaire et sociale extrême :
1.Maladies professionnelles et intoxications : Les orpailleurs manipulateurs de produits chimiques travaillent sans aucun équipement de protection. Les maladies respiratoires (silicose liée à la poussière de roche), les affections cutanées sévères et les pathologies rénales connaissent une hausse inquiétante dans les centres de santé locaux.
2.Accidents de travail tragiques : Les éboulements de galeries non sécurisées font régulièrement des dizaines de victimes ensevelies vivantes, souvent dans l'indifférence générale.
3.Abandon scolaire et travail des enfants : Attirés par le gain facile, de nombreux enfants et adolescents désertent les bancs de l'école pour s'échapper vers les mines, compromettant l'avenir éducatif de la jeunesse locale.
4.Insécurité et fléaux sociaux : L'afflux rapide de capitaux informels favorise la prolifération du trafic de drogue, de la prostitution, du grand banditisme et de la cherté de la vie pour les habitants qui ne travaillent pas dans le secteur minier.
4. Un phénomène transfrontalier : Préserver la fraternité des peuples face à la délinquance environnementale
Siguiri a toujours été un carrefour d'échanges, un havre d'accueil et un symbole d'intégration africaine.

En raison de sa position géographique et de l'histoire séculaire du Mandén, la zone attire traditionnellement des travailleurs venus de tous les pays voisins (Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal, Niger, etc.).

Cependant, il convient de faire une distinction fondamentale et responsable : ce drame n'a rien à voir avec nos liens fraternels et historiques avec nos pays frères de tous les temps.

La fraternité entre les peuples de la sous-région est un héritage séculaire inaliénable, fondé sur l'histoire, la culture, le sang et la solidarité panafricaine. Le problème de l'orpaillage clandestin à Siguiri relève exclusivement de la **criminalité environnementale**, de l'appât du gain de réseaux mafieux transfrontaliers et de l'absence de régulation étatique stricte.

Accuser une nationalité ou nourrir la xénophobie serait une erreur tragique. La délinquance environnementale n'a pas de nationalité : qu'il s'agisse d'acteurs locaux ou de ressortissants de pays voisins, tous ceux qui violent les lois de la République et détruisent l'écosystème guinéen doivent répondre de leurs actes devant la justice.

Quelles solutions pour sauver Siguiri ?
Pour enrayer ce désastre, l'État guinéen, en collaboration avec les autorités locales et les pays partenaires de la sous-région, doit agir avec fermeté :

•**Interdiction stricte du dragage et des produits chimiques bannis :** Appliquer rigoureusement la loi sur l'interdiction du mercure et du cyanure dans l'orpaillage traditionnel, ainsi que le retrait immédiat des engins lourds du lit des fleuves.

•**Formalisation et encadrement des couloirs d'orpaillage :** Transformer l'orpaillage clandestin en coopératives minières artisanales légales, formées aux techniques respectueuses de l'environnement.

•**Obligation de réhabilitation des sites :** Imposer le reboisement et le remblaiement obligatoire des cratères après l'exploitation des gisements.

•**Coopération policière et douanière transfrontalière :** Lutter contre les réseaux de trafiquants et de fournisseurs de produits chimiques illicites aux frontières, sans entraver la libre circulation des citoyens paisibles.

Siguiri ne doit pas être sacrifiée sur l'autel de la ruée vers l'or. Protéger son sol, ses eaux et ses habitants est un devoir de souveraineté national qui garantira, demain encore, que la terre du Mandén reste féconde et accueillante pour tous ses enfants et ses frères de la sous-région.

Par la Rédaction

Lisez le journal numérique sur le site KèfinaFasso www.kefinafasso.com Votre site indépendant d'information tous azimuts.

FDSI

Ismaël Condé installé dans ses nouvelles de DG

Officiellement installé dans ses fonctions de Directeur général du Fonds de Développement Social et de l'Indigence (FDSI), Ismaël Condé a exprimé sa profonde gratitude au Président de la République, le Général Mamadi Doumbouya, pour la confiance placée en sa personne. Il entend inscrire son action dans une dynamique de renforcement de la solidarité nationale et de l'inclusion sociale.



Selon le Service Communication et Relations publiques du FDSI, à la suite de sa prise de fonction officielle, le nouveau Directeur général du Fonds de Développement Social et de l'Indigence (FDSI), Ismaël Condé, a tenu à adresser ses remerciements au Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Mamadi Doumbouya, pour sa nomination à la tête de cette institution stratégique.

Conscient de l'importance de la mission qui lui est désormais confiée, Ismaël Condé considère cette nomination comme un honneur, mais surtout comme une responsabilité majeure au service de la nation et des populations guinéennes. Fort de plusieurs années d'expérience dans l'administration publique et le développement local, notamment à la tête de la commune de Matam, il affirme aborder cette nouvelle étape avec humilité, détermination et un sens élevé du devoir.

À la tête du FDSI, sa priorité sera de contribuer au renforcement de la solidarité nationale, à la promotion de l'inclusion sociale et à l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus vulnérables.

Le nouveau Directeur général inscrit également son engagement dans la vision de transformation portée par le Chef de l'État, notamment à travers le programme Simandou 2040. Une ambition nationale qui, selon lui, doit permettre de faire du développement de la Guinée une dynamique collective, dont les retombées profiteront à toutes les couches de la population. Ismaël Condé prend ainsi l'engagement d'exercer ses nouvelles fonctions avec loyauté, intégrité, rigueur et dévouement. Il entend traduire la confiance présidentielle en actions concrètes, en résultats mesurables et en un engagement constant au service des citoyens. « *Au Président de la République, merci pour la confiance. Je saurai m'en montrer digne par le travail, les résultats et l'engagement au service de la Guinée* », a-t-il déclaré.

Cette prise de fonction ouvre ainsi une nouvelle étape dans le parcours d'Ismaël Condé, avec pour ambition de faire de la solidarité et de la protection des populations vulnérables des leviers essentiels du développement national, rapporte le Service Communication et Relations publiques du FDSI.

Mamadou Oury

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

CRIEF

Mandian Sidibé se défend face aux accusations de détournement de 78 milliards GNF à l'OGP

Le procès de l'ancien directeur général de l'Office guinéen de publicité (OGP), Mandian Sidibé, s'est ouvert le vendredi 30 octobre devant la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF).



Il comparaît avec Pépé Haba, son conseiller et le comptable Aboubacar Sidiki Konaté pour détournement de deniers publics, abus de fonction, corruption, irrégularités dans les marchés publics, octroi d'avantages injustifiés, concussion et complicité. Le préjudice allégué s'élève à 78 milliards de francs guinéens.

À la barre, l'ancien DG a rejeté toutes les charges. Il y voit une manœuvre destinée à ternir son image auprès du chef de l'État.

« *C'est pour me nuire auprès du président de la République. Le montant de 78 milliards GNF a été savamment inventé et nous a été collé. Cela dépasse même le budget que nous avons géré. Il n'y a aucune pièce justificative. Nous sommes victimes d'un acharnement* », a-t-il déclaré.

Il s'est expliqué sur les dépenses d'affichage réalisées lors de la visite du président rwandais Paul Kagame pour l'inauguration du pont de Kagbélen, évaluées à plus de 2 milliards GNF.

M. Mandian a aussi mis en cause Thierno Amadou Bah, président du conseil d'administration de l'OGP et conseiller personnel du président de la République. Selon lui, ce dernier interdisait publiquement les recrutements tout en lui en imposant en privé, comme d'autres membres du conseil.

Interrogé sur ses avantages, il a indiqué percevoir 95 millions GNF par an de salaire, 30 millions pour le carburant et 180 millions pour le logement. Il a précisé avoir reçu une prime forfaitaire de 100 millions GNF une seule fois, en janvier 2022, et l'avoir remboursée.

À la sortie de l'audience, son avocat, Me Seydou Traoré, s'est dit satisfait des débats, qui ont permis à son client de livrer sa version des faits.

« *Aujourd'hui, nous avons eu l'occasion de nous exprimer librement sur un débat qui a fait tant de bruit. Nous avons donné notre part de vérité* », a-t-il affirmé.

La défense conteste les conditions d'élaboration du rapport de l'Inspection générale d'État (IGE), estimant que Mandian Sidibé n'a jamais été appelé à présenter ses observations. Me Traoré a rappelé que l'OGP est une société anonyme régie par l'OHADA, dont les comptes 2022-2023 ont été certifiés par un commissaire aux comptes et transmis à la Cour des comptes sans irrégularité relevée, selon lui.

De son côté, l'avocat de la partie civile, Me Christophe Labilé Kolié, a insisté sur la nécessité de rendre compte de la gestion. Il a évoqué les variations de la masse salariale, les marchés publics et les versements à l'État, unique actionnaire de l'OGP. Selon les chiffres qu'il a avancés, sur 108 milliards GNF évoqués dans le dossier, 52 milliards auraient été consacrés à la masse salariale.

« *Quand on gère, il faut pouvoir rendre compte et, lorsqu'il y a une procédure à suivre, il faut pouvoir la respecter* », a-t-il déclaré.

L'affaire a été renvoyée au 2 décembre 2026 pour la poursuite des débats, centrés sur la portée du rapport de l'IGE et la justification des opérations financières de l'OGP.

Samuel Demba. D

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Éliminatoires CAN 2027

Paulo Duarte publie la liste des 26 joueurs convoqués pour la double confrontation contre l'Érythrée

Paulo Duarte, le sélectionneur du Syli National, a communiqué lundi 2 novembre 2026, la liste des 26 joueurs retenus pour la double confrontation contre l'Érythrée, au compte des troisième et quatrième journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2027.



Les trois gardiens convoqués sont : Mohamed Camara (Mechal Sport), Mamadou Diallo (Étoile Carouge) et Soumaïla Sylla (Nîmes Olympique).

En défense, l'on a huit joueurs : Mouctar Diakhaby (FC Valence) ; Amadou Cissé (Amedspor), Ibrahim Fofana (Hammarby), Mohamed Soumah (Sirius), Saïdou Sow (Nantes), Mory Konaté (Al-Hazem), Aboubacar Keita (Kalmar FF) et Sékou Sylla (Den Haag).

Les milieux de terrain : Madiou Keita (Västerås), Sory Bangoura (Genk), Ilaix Moriba (Celta Vigo), Ousmane Diabaté (Gençlerbirliği), Aguibou Camara (Ludogorets), Amadou Diawara (Leganés) et Morlaye Sylla (Damac).

Les attaquants : Ousmane Camara (GZ Power), Yadaly Diaby (Vancouver Whitecaps), Aliou Baldé (Saint-Gall), Thierno Barry (Flamurtari), Serhou Guirassy (Borussia Dortmund), Lamine Diaby-Fadiga (Rakow), Gnagna Barry (Horoya AC) et Ousmane Condé (Karviná).

Lors de la troisième journée, programmée le 12 novembre prochain à Conakry, le Syli national recevra l'Erythrée au stade du 28 septembre. La manche retour entre les deux sélections nationales se jouera le 16 novembre au Caire, en Égypte.

A rappeler qu'à l'issue des deux premières journées, le Syli National n'a que trois points dans le groupe D. Il s'est fait battre (1-2) par l'Afrique du Sud puis s'est imposé à domicile (1-0) contre le Kenya.

Mamadou Oury

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

68e anniversaire des Forces armées guinéennes

Ansoumane Toumany Camara de la DIRPA se confie…

À l'occasion du 68 anniversaire des Forces armées guinéennes, le directeur de l'Information et des Relations publiques des Armées (DIRPA), Ansoumane Toumany Camara, a accordé un entretien au site Africaguinee.com pour parler des grandes mutations de l'institution militaire.



« Pour commencer, je dis merci aux médias, aux journalistes et aux techniciens qui, à chaque grand événement des Forces armées guinéennes, font de leur mieux pour accompagner l'institution militaire. C'est aussi votre élan patriotique qui contribue à la sécurisation et à l'encouragement de ces forces de défense et de sécurité qui, nuit et jour, veillent sur notre sécurité, mais aussi sur notre intégrité territoriale. Le 1er novembre 2026 marque le 68e anniversaire de la création des Forces armées guinéennes. Vous n'êtes pas sans savoir que, pour toute nation, l'armée constitue une colonne vertébrale. Quand vous regardez la date de l'indépendance, le 2 octobre 1958, et celle de la création de l'armée, le 1er novembre de la même année, il y a juste un mois entre ces deux grandes dates. Pour qu'une nation se tienne debout, il faut des forces de défense et de sécurité capables de protéger ses frontières et son intégrité territoriale, mais aussi de mettre en place des structures qui veillent sur la sécurité intérieure.

C'est pourquoi, après la courageuse option prise par la Guinée en 1958, en étant l'unique pays à avoir choisi l'indépendance au sein de la colonie française en Afrique de l'Ouest, il fallait renforcer la sécurité du pays et poser les bases réelles de la consolidation de cette indépendance. Le 2 octobre, la Guinée a accédé à l'indépendance et, le 1er novembre, l'armée a été créée. C'est à partir de ce moment que la Guinée s'est réellement sentie indépendante.

*Lorsque, le 1er novembre, le président Ahmed Sékou Touré est allé au camp Alpha Yaya, il a rencontré ceux qui constituaient l'embryon de l'armée guinéenne. Ces militaires avaient alors fait une déclaration pour dire : « **Vous êtes les politiques, nous, nous sommes des militaires. Nous avons abandonné tous les privilèges de la colonie française. Nous sommes maintenant revenus servir sous le drapeau et vous avez tout notre soutien.** »*

C'est à ce moment que la véritable indépendance a commencé parce que, premièrement, les autorités politiques avaient l'assurance et le soutien de ceux qui détenaient les armes pour assurer la sauvegarde et l'intégrité du pays. À partir de là, l'armée guinéenne a continué à accompagner les différentes politiques du pays, de 1958 à nos jours. Et si vous regardez réellement ce qui s'est passé, toutes les prises de pouvoir par l'armée n'étaient pas des choses voulues. Elles sont intervenues, selon nous, pour sauver une situation.

En 1984, c'était pour sauver une situation. À la mort du général Lansana Conté, en 2008, c'était également pour sauver une situation.

Le 5 septembre, c'était encore pour sauver une situation, puisqu'il fallait regarder le peuple et répondre aux attentes du peuple. Donc, de 1958 à nos jours, l'armée est restée fidèle et loyale au peuple et à ses institutions.

L'armée ne s'est pas contentée seulement d'accompagner l'indépendance à travers les armes. Elle s'est également impliquée dans les activités socio-économiques du pays.

De 1958 à nos jours, vous allez voir beaucoup de traces de l'armée dans le développement national, notamment dans la construction des routes et dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire. Tout cela montre que l'armée guinéenne a évolué aux côtés des autorités politiques et a accompagné de façon loyale tout ce qui a été entrepris pour la Guinée, de 1958 à nos jours. », a confié Ansoumane Toumany Camara de la DIRPA.

Une synthèse de Mamadou Oury

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Assemblée nationale

L'honorable Mohamed Nabé se prononce sur le faible taux de décaissement des budgets des départements ministériels

A propos des budgets des départements ministériels, l'honorable Mohamed Nabé, reconnaît le niveau particulièrement bas des décaissements.



Pour lui, ce retard pourrait s'expliquer par le contexte exceptionnel qu'a connu le pays au cours de l'année.

A l'en croire, l'organisation de l'élection présidentielle en décembre 2025 a considérablement retardé l'adoption de la loi de finances initiale pour l'exercice 2026, finalement votée le 31 mars dernier. Ce décalage aurait entraîné le recours au système du douzième provisoire, limitant ainsi les dépenses de l'État essentiellement au fonctionnement et à la prise en charge des charges salariales, au détriment des investissements publics.

« Le taux de décaissement est très faible, mais il faut reconnaître que l'année 2026 a été une année particulière. Normalement, une loi de finances doit être votée au plus tard le 31 décembre pour permettre le démarrage de l'exécution du budget dès le début de l'année suivante. Or, en raison de l'élection présidentielle organisée en décembre 2025 et de plusieurs autres facteurs, la loi de finances initiale n'a été adoptée que le 31 mars 2026 », a-t-il indiqué, tout en soulignant que le recours au douzième provisoire a considérablement limité les capacités d'intervention de l'État, notamment en matière d'investissement.

« Pendant le douzième provisoire, l'État ne peut assurer que les dépenses de fonctionnement, notamment celles liées au personnel, c'est-à-dire les salaires, ainsi que les dépenses d'acquisition de biens et services. En revanche, il ne peut pas véritablement engager les dépenses d'investissement », a-t-il précisé l'honrable Mohamed Nabé, qui ajoute que ces différents événements doivent être pris en compte dans l'appréciation du faible niveau de décaissement des crédits budgétaires. *« Après cette période, nous sommes entrés, au bout d'un mois et demi, dans un autre cycle électoral avec les élections législatives et communales du mois de mai. Le fonctionnement de l'État a donc été fortement perturbé. Il faut reconnaître que le gouvernement a été confronté à de nombreuses contraintes »*, dira-t-il.

Mamadou Oury

Guinée

Interdiction de l'orpaillage «anarchique» dans une région aurifère

En Guinée, les autorités passent à l'offensive contre l'exploitation anarchique de l'or à Siguiri, dans le nord-est du pays. Cinq ministères annoncent l'interdiction de ces activités et le déploiement des forces de défense et de sécurité. Objectif : mettre fin aux dégâts environnementaux provoqués par l'orpaillage clandestin.

Le gouvernement hausse le ton face aux exploitants clandestins de l'or à Siguiri, dans le nord-est de la **Guinée.**

Dans un communiqué conjoint publié lundi soir 2 novembre, cinq ministères annoncent une opération de contrôle renforcée dans cette région aurifère. Les autorités dénoncent une exploitation incontrôlée qui entraîne la destruction des terres agricoles, la dégradation du couvert végétal et la pollution des cours d'eau. Du mercure et du cyanure sont parfois utilisés pour extraire l'or des cours d'eau. Exaspérées, les populations se mobilisent depuis plusieurs mois. Dans le viseur : les orpailleurs artisanaux pour beaucoup de Chinois et de Burkinabés. « Il y a une ruée des entreprises chinoises informelles et en complicité avec certaines autorités des localités et avec certains exploitants qui viennent avec des machines de grande envergure et accélèrent la dégradation de l'environnement », affirme Amadou Bah, directeur exécutif d'Action Mines Guinée.

Armée, gendarmerie et police doivent être déployées

Pour faire appliquer l'interdiction, l'armée, la gendarmerie et la police doivent être déployées sur le terrain. Des contrôles sont également annoncés sur les axes routiers et fluviaux pour empêcher le transport des équipements et produits utilisés dans l'exploitation illégale. Le gouvernement prévient : les exploitants clandestins, leurs complices et ceux qui leur apportent une protection s'exposent à des poursuites judiciaires. Reste désormais à savoir si cette nouvelle offensive permettra de mettre durablement fin à l'orpaillage anarchique dans cette région où l'exploitation de l'or constitue une importante source de revenus pour de nombreuses populations. Pour Amadou Bah cette interdiction ne doit pas être un coup d'épée dans l'eau : « *C'est une opportunité pour le gouvernement de réguler ce secteur qui a toujours été abandonné. Au moment où l'on **met en place une raffinerie d'or**, c'est une opportunité pour la Guinée de capter l'ensemble de la production qui était perdue à travers la porosité des frontières*. » La production des mines d'or artisanal est estimée à environ 50 tonnes par an. Pour réduire les pertes, les autorités veulent renforcer le contrôle de la commercialisation via des comptoirs agréés.

RFI

Centrafrique

Trente ans après sa mort, l'héritage contrasté du dictateur Jean-Bedel Bokassa

La République centrafricaine se souvient ce 3 novembre des trente ans de la disparition de Jean-Bedel Bokassa. Trente ans après sa mort, la figure de l'ancien président, devenu empereur en 1977, continue de susciter la polémique dans le pays. Pour certains Centrafricains, Bokassa reste un bâtisseur, un dirigeant ambitieux et un pionnier du développement national. Pour d'autres, son règne demeure indissociable de la répression, des violences et des atteintes aux droits humains qui l'ont marqué. Au-delà des controverses, ce trentième anniversaire invite à regarder cette page de l'histoire avec lucidité et à s'interroger sur les leçons du passé. Un groupe de jeunes écoute un discours de l'empereur Bokassa dans la concession d'une maison inachevée. Malgré quelques gouttelettes de pluie, un arc-en-ciel traverse le ciel de Berengo et rassure Jonathan : il ne devrait pas pleuvoir. Le groupe a encore le temps d'échanger sur Jean-Bedel Bokassa, qu'ils considèrent comme un modèle. *« Bokassa est un bâtisseur incontournable. Je retiens son ambition de moderniser le pays, de renforcer l'autorité de l'État et de promouvoir des projets d'infrastructures et de développement, explique Jonathan. Je vois en lui un dirigeant déterminé, attaché à la souveraineté nationale et soucieux de donner à son pays une place plus importante sur la scène internationale. »*

Dérives autoritaires et divisions

Mais cet héritage ne peut être évoqué sans rappeler les dérives autoritaires et les violences commises sous son régime. Nathanaëlle, l'une des jeunes du groupe, porte un regard plus critique sur le règne de Jean-Bedel Bokassa. *« Bokassa a laissé un certain héritage, mais je condamne fermement ses méthodes de gouvernement fondées sur la violence et la dictature, rappelle-t-elle. Son régime a été marqué par des emprisonnements, des assassinats arbitraires et des abus de pouvoir. Il a également dépensé des millions de francs de l'État pour son couronnement, dans une démonstration de grandeur. Son règne a aussi provoqué de profondes divisions. »*

Décédé le 3 novembre 1996, Jean-Bedel Bokassa repose ici, à Berengo, dans son ancien palais impérial, aujourd'hui transformé en camp d'entraînement militaire.

RFI